

**Annexe 1**

**Procès verbal de synthèse**



**PROCES VERBAL**

**de communication des observations écrites ou orales  
recueillies dans les divers registres et des courriers adressés  
au commissaire-enquêteur**

- Références:**
- Code de l'environnement – article R.123-18
  - Arrêté du 31 juillet 2014 du président de la CCCOC
- Pièce jointe:**
- Photocopies de l'ensemble des observations et des courriers recueillis lors de l'enquête publique unique.

Monsieur le Président,

L'enquête publique unique relative :

- d'une part au projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château,
  - d'autre part au Document d'Aménagement Commercial (DAC) du SCoT de la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château,
- s'est terminée le 09 octobre dernier sans incident notable.

Au cours de cette enquête aucune observation n'a été déposée sur les registres mis en place au siège de la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château ainsi que dans les cinq communes, principales et/ou plus excentrées des 26 communes du SCoT et aucun courrier n'a été adressé au commissaire enquêteur. Seules deux observations verbales ont été établies selon la répartition ci-après :

<b>Lieux</b>	<b>Observations</b>	<b>Courriers</b>
Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château	0	0
Mairie de Vierzy	0	0
Mairie de Billy sur Ourcq	0	0
Mairie de Chacrise	0	0
Mairie d'Arcy Sainte Restitue	0	0
Mairie d'Hartennes et Taux	2	0
<b>Total général : 2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

Devant la grande diversité des questions soulevées, il n'a pas paru opportun de synthétiser par thèmes l'ensemble de ces observations et courriers mais de les communiquer en totalité à la CCCOC avec un tableau récapitulatif.

Par ailleurs la consultation administrative menée avant que le projet ne soit mis à l'enquête s'est traduite dans sa très grande majorité par des avis favorables mais aussi par quelques refus et/ou des remarques devant être prises en compte.

Le tableau ci-dessous récapitule les noms des organismes qui ont apporté des observations et/ou remarques. Le libellé de celles-ci a été condensé dans un dossier spécial joint à ce courrier.

STRUCTURES	AVIS
Préfecture de l'Aisne – D.D.T	Favorable avec observations
Préfecture de l'Aisne–Autorité Environnementale	Favorable avec observations
Préfecture de l'Aisne – D.D.T. - CDCEA	Favorable avec observations
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne	Défavorable avec motifs
Chambre d'Agriculture de l'Aisne	Défavorable avec motifs
Syndicat mixte Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Vesle	Favorable avec observations
Mairie de Breny	Favorable avec réserves
Mairie de Droizy	Défavorable avec motifs
Mairie de Montgru St. Hilaire	Favorable avec réserves

Je vous demanderais de bien vouloir m'adresser sous quinzaine et conformément aux stipulations de l'article R.123-18 du Code de l'environnement vos observations éventuelles en réponse à chacune des remarques et à chacun des courriers et/ou avis recueillis lors de cette enquête publique unique.

Vous souhaitant bonne réception de ces documents, veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à la CCCOC – 17 rue Potel – 02210 Oulchy le Château le 10 octobre 2014 (en 2 exemplaires)

Pour la CCCOC (Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château)

Le commissaire enquêteur



**Madame Amandine TALLE**  
Directrice des Services

**M. Michel François Duchâtel**

Pris connaissance le

10/10/2014